

RAPPORT

DU CONSEIL DE LA FAO

Cent cinquante et unième session

Rome, 23-27 mars 2015



CONSEIL

(Au 1^{er} juillet 2014)

Président indépendant du Conseil: M. Wilfred J. Ngirwa

Afghanistan ³	El Salvador ¹	Malaisie ³
Afrique du Sud ²	Équateur ³	Mali ³
Algérie ³	Érythrée ¹	Maroc ²
Allemagne ¹	États-Unis d'Amérique ²	Mexique ²
Angola ²	Fédération de Russie ²	Pakistan ³
Arabie saoudite ³	France ³	Philippines ¹
Argentine ²	Gabon ¹	Portugal ¹
Australie ³	Hongrie ²	République de Corée ¹
Bangladesh ¹	Inde ³	République tchèque ³
Brésil ²	Iran (République islamique d') ²	Royaume-Uni ¹
Cameroun ³	Iraq ²	Thaïlande ¹
Canada ²	Islande ³	Trinité-et-Tobago ²
Chili ¹	Italie ³	Turquie ²
Chine ¹	Japon ¹	Venezuela
Congo ¹	Jordanie ¹	(République bolivarienne du) ¹
Cuba ²	Libéria ²	Zimbabwe ³
Égypte ³	Madagascar ²	

¹ Mandat: 1^{er} juillet 2012 – fin de la trente-neuvième session de la Conférence (juin 2015)

² Mandat: fin de la trente-huitième session de la Conférence (juin 2013) – 30 juin 2016

³ Mandat: 1^{er} juillet 2014 – fin de la quarantième session de la Conférence (juin 2017)

RAPPORT

DU CONSEIL DE LA FAO

Cent cinquante et unième session

Rome, 23-27 mars 2015

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

© FAO 2015

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Table des matières

	Paragraphes
Introduction et questions de procédure.....	1-4
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	2
Élection des trois vice-présidents et nomination du Président et des membres du Comité de rédaction	3-4
Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration	5-15
Plan à moyen terme 2014-2017 (révisé) et Programme de travail et budget 2016-2017.....	5-8
Ouvertures de crédits budgétaires 2016-2017 (Projet de résolution de la Conférence)	
Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent dix-septième session) et du Comité financier (cent cinquante-septième session) (11 mars 2015).....	9
Rapport de la cent dix-septième session du Comité du Programme (9-13 mars 2015).....	10
Rapport de la cent cinquante-septième session du Comité financier (9-13 mars 2015).....	11
Barème des contributions 2016-2017 (Projet de résolution de la Conférence)	
Synthèse des évaluations des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO	12-15
Questions constitutionnelles et juridiques	16-17
Rapport de la centième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (23-24 février 2015)	16-17
Questions relatives à la gouvernance	18-31
Communications des candidats au poste de Directeur général	18
Évaluation des réformes concernant la gouvernance, y compris examen du rapport sur l'Examen indépendant	19-22
Organisation de la trente-neuvième session de la Conférence de la FAO	23-28
Programme de travail pluriannuel du Conseil 2015-2018.....	29-30
Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent cinquantième session (1 ^{er} -5 décembre 2014)	31
Questions diverses	32-42
Suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) (Rome, 19- 21 novembre 2014)	32-34
Rapport de situation sur la résistance aux antimicrobiens	35
Calendrier 2015-2016 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales	36-38
Ordre du jour provisoire de la cent cinquante-deuxième session du Conseil (15 juin 2015).....	39
Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO	40
Méthodes de travail du Conseil	41
Déclaration d'un représentant des associations du personnel de la FAO	42

ANNEXES

- A** **Ordre du jour de la cent cinquante et unième session du Conseil**
- B** **Liste des documents**
- C** **Projet de résolution de la Conférence: Ouvertures de crédits budgétaires 2016-2017**
- D** **Projet de résolution de la Conférence: Barème des contributions 2016-2017**
- E** **Programme de travail pluriannuel du Conseil pour 2015-2018**
- F** **Calendrier provisoire 2015-2016 des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et des autres réunions principales**

Questions liminaires¹

1. La cent cinquante et unième session du Conseil s'est tenue à Rome du 23 au 27 mars 2015 sous la présidence de M. Wilfred Ngirwa, Président indépendant du Conseil.

Questions de procédure

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier²

2. Le Conseil a pris note de la déclaration relative aux compétences et aux droits de vote présentée par l'Union européenne et, après une déclaration du Directeur général, M. José Graziano da Silva, il a adopté l'ordre du jour et le calendrier de la session modifiés. On trouvera l'ordre du jour à l'*Annexe A* au présent rapport.

Élection des trois vice-présidents et nomination du Président et des membres du Comité de rédaction³

3. Le Conseil a élu trois vice-présidents pour sa session: MM. Amr Mostafa Kamal Helmy (Égypte), Neil Briscoe (Royaume-Uni) et Godfrey Magwenzi (Zimbabwe).

4. Le Conseil a élu M. Vimlendra Sharan (Inde) Président du Comité de rédaction, composé des membres suivants: Afghanistan, Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Chine, Égypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Gabon, Inde, Islande, Japon et Pakistan.

Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration

Plan à moyen terme 2014-2017 (révisé) et Programme de travail et budget 2016-2017⁴

5. Le Conseil a examiné le Plan à moyen terme 2014-2017 (révisé) et le Programme de travail et budget 2016-2017 (PMT/PTB) et a souscrit aux recommandations du Comité du Programme et du Comité financier et de leur Réunion conjointe.

6. S'agissant des propositions visant à améliorer la situation financière, la situation de trésorerie et les réserves de la FAO, le Conseil:

- a) a encouragé le Secrétariat à continuer de participer activement, au sein du régime commun des Nations Unies, à la recherche d'une solution optimale et pratique à la question complexe des obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service;
- b) a demandé au Secrétariat de ne pas relâcher l'effort qui est fait pour limiter le coût du plan d'assurance maladie, y compris en modifiant les modalités de répartition des coûts des primes d'assurance maladie entre l'Organisation et les participants au plan;
- c) pour l'exercice 2016-2017, a recommandé que la Conférence continue de suivre le principe déjà approuvé d'un financement partiel, d'un montant de 14,1 millions d'USD, des obligations au titre de l'AMACS concernant les services passés.

7. S'agissant de la teneur des propositions qui sont faites dans le PMT/PTB, et compte tenu des informations supplémentaires données par le Secrétariat, le Conseil:

- a) a souligné qu'il importe que la direction stratégique de l'Organisation figurant dans le Plan à moyen terme s'inscrive dans une continuité;
- b) s'est déclaré favorable au projet de Programme de travail et a noté que des éclaircissements supplémentaires seraient donnés par le Secrétariat en vue de leur examen par les Membres, y

¹ CL 151/PV/1; CL 151/PV/7.

² CL 151/1 Rev.1 (en français seulement); CL151/INF/1 Rev.1; CL 151/INF/3; CL 151/PV/1; CL 151/PV/7.

³ CL 151/PV/1; CL 151/PV/7.

⁴ C 2015/3; C 2015/3 Note d'information 1; C 2015/3 Note d'information 2; C 2015/3 Note d'information 3; C 2015/3 Note d'information 4; C 2015/3 Note d'information 5; CL 151/3 par. 19-21; CL 151/4 par. 5; CL 151/5 par. 4-6; CL 151/PV/2; CL 151/PV/6; CL 151/PV/7.

- compris un complément d'information sur la manière dont la parité, en tant que question transversale, était prise en compte à tous les niveaux du Programme de travail et budget;
- c) s'est félicité des domaines proposés pour une mise en avant, une mise en retrait ou des économies, et a accueilli avec satisfaction la proposition tendant à réaffecter 14,2 millions d'USD à des domaines plus prioritaires;
 - d) s'est également félicité de la proposition visant à mobiliser, auprès de sources extrabudgétaires, un montant supplémentaire de 6,1 millions d'USD en 2016-2017, devant servir exclusivement à renforcer le programme du PCT à l'appui des petits États insulaires en développement, en particulier dans le domaine de l'adaptation aux effets du changement climatique;
 - e) a apporté son soutien aux propositions de restructuration organisationnelle et souligné qu'il importait de consolider les efforts de décentralisation afin de renforcer les travaux de l'Organisation dans leur globalité;
 - f) s'est félicité de la proposition relative à l'adoption d'une approche plus volontariste et plus personnalisée en ce qui concerne les pays à revenu intermédiaire;
 - g) a encouragé la poursuite du recours à des partenariats afin de permettre à l'Organisation de tirer parti de ses avantages comparatifs;
 - h) a encouragé la poursuite de l'examen des capacités et de la localisation géographique des ressources humaines ainsi que de la palette de compétences, en vue d'une exécution optimale du Programme de travail.
8. S'agissant du montant du budget pour l'exercice 2016-2017, le Conseil:
- a) a pris note avec satisfaction de l'actualisation du montant des augmentations de dépenses prévues ainsi que des domaines mis en évidence par le Secrétariat et dans lesquels de nouvelles économies et de nouveaux gains d'efficacité sont possibles;
 - b) est convenu du financement de l'augmentation proposée de 6,1 millions d'USD du Programme de coopération technique (PCT) par des ressources extrabudgétaires, à titre exceptionnel, en 2016-2017;
 - c) est convenu que l'ouverture de crédits au titre du PCT dans le PTB 2018-2019 serait conforme à la résolution 9/89 de la Conférence, de sorte que tout soit mis en œuvre pour rétablir à leur ancien niveau les ressources mises à la disposition du PCT, soit 14 pour cent du budget total du Programme ordinaire;
 - d) se félicitant de ce que les changements transformationnels engagés à la FAO depuis 2012 s'étaient soldés par un gain d'efficacité et d'efficacité de l'Organisation, est convenu qu'il était important que le Directeur général ait toute latitude pour identifier les nouveaux gains d'efficacité et économies non identifiés;
 - e) a recommandé que la Conférence approuve le projet de résolution de la Conférence présenté à l'*Annexe C* au présent rapport;
 - f) a noté que le montant du budget proposé dans le projet de résolution permettrait d'exécuter le Programme de travail dans son intégralité.

Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent dix-septième session) et du Comité financier (cent cinquante-septième session) (11 mars 2015)⁵

9. Le Conseil a approuvé le rapport de la Réunion conjointe, s'est félicité des améliorations apportées à l'équilibre entre les langues et a souligné qu'il importait de poursuivre les efforts, en particulier s'agissant des langues pour lesquelles les progrès étaient moins rapides.

Rapport de la cent dix-septième session du Comité du Programme (9-13 mars 2015)⁶

10. Le Conseil a approuvé le rapport de la cent dix-septième session du Comité du Programme et:
- a) s'est félicité des progrès et des résultats satisfaisants obtenus en ce qui concerne l'exécution du Programme de travail pendant l'exercice biennal 2014-2015, dont on trouve un aperçu dans

⁵ CL 151/5; CL 151/PV/1; CL 151/PV/7.

⁶ CL 151/4; CL 151/PV/1; CL 151/PV/7.

- l'Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2014 (PC 117/5-FC 157/7) et a souligné qu'il importait de suivre de près les résultats et de poursuivre les efforts de mise en œuvre des initiatives régionales;
- b) a souscrit aux recommandations relatives à la mise au point définitive du mandat afférent à l'évaluation indépendante de la fonction d'évaluation et notamment la nécessité d'apporter le soin et l'attention voulus au rôle du Bureau de l'évaluation et a indiqué attendre avec intérêt de recevoir son rapport final, accompagné des vues de la Direction et du Comité du Programme;
 - c) s'est déclaré satisfait des progrès présentés dans le rapport sur la Suite donnée à l'Évaluation du rôle de la FAO en matière d'investissement pour la sécurité alimentaire et la nutrition, l'agriculture et le développement rural, tout en notant qu'il importait de renforcer encore les partenariats avec les institutions financières et les autres organismes des Nations Unies;
 - d) enfin, s'est félicité des progrès présentés dans le rapport de suivi de l'évaluation du Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale et du Bureau sous-régional pour l'Asie centrale, se déclarant satisfait de la mise en place de l'Unité d'action de la FAO et du réseau pour la parité.

Rapport de la cent cinquante-septième session du Comité financier (9-13 mars 2015)⁷

11. Le Conseil a approuvé le rapport de la cent cinquante-septième session du Comité financier, et en particulier:

- a) a exhorté tous les États Membres à régler ponctuellement et intégralement leurs contributions ordinaires pour que la FAO puisse continuer à disposer des liquidités nécessaires à l'exécution de son Programme de travail;
- b) a recommandé que le projet de résolution sur le barème des contributions de la FAO pour 2016-2017, présenté au paragraphe 12 du document CL 151/3 et reproduit à l'*Annexe D* au présent rapport, soit soumis à la Conférence pour adoption à sa trente-neuvième session, en juin 2015;
- c) a noté avec satisfaction les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de travail et budget approuvé pour 2014-2015, tels que présentés dans le document intitulé « Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2014 » (PC 117/5-FC 157/7);
- d) a noté que le Comité financier avait autorisé les virements prévus entre chapitres budgétaires découlant de l'exécution du Programme de travail 2014-2015, des chapitres 1, 3, 4, 6, 9, 11 et 12 vers les chapitres 2, 5, 8 et 10;
- e) a fait sienne la nouvelle politique de recouvrement des coûts de la FAO présentée à l'Annexe 1 du document FC 157/10, y compris l'adoption d'un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects fixé à 7 pour cent, et il a indiqué qu'il attendait avec intérêt le suivi, par le Comité financier, de la mise en œuvre de cette politique;
- f) a pris note des progrès considérables réalisés dans le domaine de la gestion des ressources humaines de l'Organisation;
- g) a noté les efforts qui étaient déployés en matière de recrutement pour porter le taux de vacance de postes au niveau requis pour permettre la souplesse voulue et a encouragé le Secrétariat à pourvoir les postes clés afin de garantir les compétences essentielles de l'Organisation et l'exécution du Programme de travail, et il a noté que le Comité financier recevrait un complément d'information à ce sujet;
- h) a noté que le Comité financier examinerait un rapport financier complet sur la CIN2;
- i) rappelant les précédentes indications données par les organes directeurs s'agissant d'accorder une autonomie financière et administrative suffisante aux organes relevant de l'Article XIV, le Conseil a pris note de la mise en œuvre à ce jour et a dit attendre avec intérêt de recevoir, de temps à autres, des rapports de la Direction à ce sujet.

⁷ CL 151/3; CL 151/LIM/2; CL 151/PV/1; CL 151/PV/2; CL 151/PV/7.

Synthèse des évaluations des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO⁸

12. Le Conseil a réservé un accueil favorable au document intitulé Synthèse des évaluations des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO, ainsi qu'au point de vue de la Direction sur les recommandations qu'il contient. Il a pris note du fait que le rapport complet était disponible auprès du Bureau de l'évaluation.

13. Le Conseil a approuvé le document, ainsi que les trois recommandations qu'il contient, et a demandé qu'il soit soumis à la Conférence.

14. Il a recommandé à la Conférence, à sa trente-neuvième session, que, s'agissant de la première recommandation, un examen indépendant soit réalisé et que les conclusions de l'examen soient communiquées, en même temps que le point de vue de la Direction, à la cent cinquante-troisième session du Conseil (novembre-décembre 2015) par l'intermédiaire de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier.

15. Le Conseil s'est déclaré favorable à la demande formulée à la Réunion conjointe au sujet de l'élaboration d'un autre document concis qui présenterait dans les grandes lignes les questions essentielles communes aux cinq évaluations réalisées entre 2009 et 2013, pour examen par le Comité du Programme.

Questions constitutionnelles et juridiques

Rapport de la centième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (23-24 février 2015)⁹

16. Le Conseil a approuvé le rapport de la centième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ).

17. En particulier, le Conseil:

- a) a pris note de l'examen par le CQCJ du rapport annuel du Comité de l'éthique pour 2014, a rappelé qu'en 2016, les organes directeurs compétents de la FAO devraient décider si le Comité de l'éthique devait être établi de manière pérenne et a dit attendre avec intérêt la mise en œuvre du programme relatif à la déclaration de situation financière;
- b) a pris note des indications données par le CQCJ concernant les modifications qu'il est proposé d'apporter à la Convention plaçant la Commission internationale du peuplier dans le cadre de la FAO (Convention de la CIP), énoncées à l'Annexe I du document CL 151/2 et a indiqué que de nouvelles négociations seraient nécessaires et que le CQCJ réexaminerait le projet de modifications avant de le soumettre au Conseil et à la Conférence en 2017;
- c) a approuvé la proposition du CQCJ relative à un ajustement éditorial de la version espagnole de l'Article XXXIV, paragraphe 13, du Règlement général de l'Organisation (RGO), afin d'aligner celle-ci sur les autres langues.

Questions relatives à la gouvernance

Communications des candidats au poste de Directeur général¹⁰

18. M. José Graziano da Silva, seul candidat au poste de Directeur général pour la période allant du 1^{er} août 2015 au 31 juillet 2019, a pris la parole devant le Conseil.

Évaluation des réformes concernant la gouvernance, y compris examen du rapport sur l'Examen indépendant¹¹

19. Le Conseil a accueilli avec satisfaction le rapport final sur l'Examen indépendant des réformes de la gouvernance de la FAO (C 2015/25) et s'est déclaré satisfait de la contribution apportée par le Groupe de

⁸ C 2015/10; C 2015/10 Sup.1; CL 151/5 par. 7-9; CL 151/PV/2; CL 151/PV/7.

⁹ CL 151/2; CL 151/PV/5; CL 151/PV/7.

¹⁰ CL 151/7; C 2015/7; CL 151/PV/5; CL 151/PV/7.

¹¹ CL 2015/25; C 2015/26; CL 151/ par.10; CL 151/PV/7. CL 151/PV/3; CL 151/PV/7.

travail à composition non limitée et du travail accompli par le Président indépendant du Conseil s'agissant de la mise au point du tableau relatif à l'évaluation des réformes de la gouvernance de la FAO, qui est présenté dans le document portant la cote C 2015/26.

20. Le Conseil a pris note des avis et suggestions exprimés sur la question des organes relevant de l'Article XIV, tels qu'ils figurent dans le rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (cent dix-septième et cent cinquante-septième sessions, respectivement).

21. Le Conseil a approuvé les recommandations et les actions proposées à la section II du rapport sur l'Évaluation des réformes de la gouvernance de la FAO, y compris la modification du libellé de la Recommandation 4 proposée par la Réunion conjointe, et a décidé de soumettre à la Conférence ces recommandations et actions, ainsi que le projet de résolution énoncé à la section III, afin que celle-ci les approuve.

22. Le Conseil a décidé en outre qu'un certain nombre de modifications devaient être apportées au tableau relatif à l'Évaluation, à savoir:

- a) S'agissant de l'action proposée au titre de la recommandation 2, il faudrait indiquer «Recommandation acceptée». Dans le texte original anglais, il convient de remplacer le mot «sought» par «required».

Organisation de la trente-neuvième session de la Conférence de la FAO¹²

Calendrier provisoire de la session

23. Le Conseil est convenu de présenter à la Conférence, pour approbation, le calendrier provisoire qui figure dans le document CL 151/8.

Proposition de candidatures aux postes de Président et de vice-présidents de la Conférence ainsi que de présidents des commissions de la Conférence

24. Conformément aux dispositions de l'article XXIV.5b) du RGO, le Conseil a noté que les délégations s'étaient consultées et qu'un consensus s'était dégagé sur la candidature de M. Le Mamea Ropati Mualia, Ministre de l'agriculture et des pêches et de l'Agriculture Store Corporation du Samoa au poste de Président de la Conférence.

25. Le Conseil est convenu de présenter à la Conférence les candidatures suivantes aux postes de vice-président de la Conférence:

- M. Claudio Javier Rozencwaig (Argentine)
- M. Serge Tomasi (France)
- M. Majid Dehghan-Shoar (République islamique d'Iran)

26. En outre, le Conseil est convenu de présenter les candidatures ci-après à la Conférence:

- Président de la Commission I: M. Luca Fratini (Italie)
- Président de la Commission II: M. Abdelbaset Ahmed Aly Shalaby (Égypte)

Proposition de candidatures aux fonctions de membres du Bureau

27. Conformément aux dispositions de l'article XXIV.5b) du RGO, le Conseil est convenu de proposer les candidatures ci-après à la Conférence:

- Australie
- Cameroun
- Canada
- Chine
- Iraq

¹² CL 151/8; CL 151/PV/5; CL 151/PV/7.

- Nicaragua
- Slovaquie

Proposition de candidatures aux fonctions des neuf membres de la Commission de vérification des pouvoirs

28. Conformément aux dispositions de l'article XXIV.5b) du RGO, le Conseil est convenu de présenter les candidatures ci-après à la Conférence:

- Cuba
- Érythrée
- États-Unis d'Amérique
- Indonésie
- Nouvelle-Zélande
- Oman
- République de Corée
- Saint-Marin
- Thaïlande

Programme de travail pluriannuel du Conseil 2015-2018¹³

29. Le Conseil a examiné et approuvé son programme de travail pluriannuel 2015-2018, tel qu'il figure à l'Annexe E au présent rapport.

30. Le Conseil est convenu que les remarques et observations formulées par les Membres seraient notées et présentées lors des réunions informelles des présidents et vice-présidents des groupes régionaux qui se tiendraient avant la session du Conseil de juin 2015.

Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent cinquantième session (1^{er}-5 décembre 2014)¹⁴

31. Le Conseil a pris note de l'état d'avancement de la suite donnée aux décisions prises à ses cent cinquantième et cent quarante-neuvième sessions (tenues respectivement en décembre 2014 et en juin 2014).

Questions diverses

Suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) (Rome, 19-21 novembre 2014)¹⁵

32. Le Conseil a pris note des mesures visant à donner suite à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) et s'est félicité des progrès accomplis au titre des engagements contenus dans la Déclaration de Rome sur la nutrition et des recommandations figurant dans le Cadre d'action.

33. Le Conseil s'est déclaré satisfait de la suite donnée par l'Organisation, s'agissant en particulier des points suivants:

- a) intégration systématique de la nutrition sous la forme d'un thème transversal du Cadre stratégique révisé, avec une résultante spécifique dans le Plan à moyen terme 2014-2017 (révisé) et le Programme de travail et budget 2016-2017;
- b) définition des activités prioritaires que la FAO devra mener entre 2015 et 2017 à l'appui des résultats de la CIN2;
- c) mise en place du Fonds fiduciaire «Action pour la nutrition», destiné à aider les gouvernements à transformer les engagements de la CIN2 en actions concrètes. À cet égard, le Conseil

¹³ CL 151/6; CL 151/PV/5; CL 151/PV/7.

¹⁴ CL 151/LIM/3; CL 151/PV/5; CL 151/PV/7.

¹⁵ CL 151/9; CL 151/PV/3; CL 151/PV/7.

- a encouragé les partenaires fournisseurs de ressources à verser des contributions volontaires au Fonds fiduciaire;
- d) plans relatifs à l'établissement de rapports réguliers sur la suite donnée à la CIN2, à l'intention des organes directeurs de la FAO.
34. En ce qui concerne les activités de suivi entreprises en collaboration avec des partenaires, le Conseil a pris note avec satisfaction:
- a) de la demande adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) afin que l'Assemblée générale des Nations Unies approuve la Déclaration de Rome sur la nutrition et le Cadre d'action et envisage de proclamer une décennie d'action en faveur de la nutrition (2016-2025), ainsi que de la collaboration entre la FAO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la teneur de la décennie d'action proposée, et il a dit attendre avec intérêt que cette proposition soit examinée par l'Assemblée générale;
- b) des efforts déployés afin d'améliorer la coordination et la collaboration dans le domaine de la nutrition au sein du système des Nations Unies, grâce au renforcement des mécanismes existants;
- c) de l'élaboration par la FAO, en coopération avec d'autres partenaires des Nations Unies, d'un mécanisme cohérent permettant de suivre les progrès accomplis quant à la mise en œuvre des résultats de la CIN2 et des efforts déployés afin de déterminer les domaines dans lesquels il serait possible d'intégrer la nutrition aux objectifs de développement durable proposés, afin que le programme de développement pour l'après-2015 tienne compte des résultats de la CIN2;
- d) des initiatives de plaidoyer visant à promouvoir et à expliquer les messages de la CIN2 en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, grâce à Expo Milano 2015.

Rapport de situation sur la résistance aux antimicrobiens¹⁶

35. Le Conseil a réservé un accueil favorable au Rapport de situation sur la résistance aux antimicrobiens et s'est félicité de l'engagement de la FAO dans différents secteurs de l'Organisation. En particulier, le Conseil:
- a) s'est félicité des efforts déployés par la FAO afin d'œuvrer au sein du partenariat tripartite avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de contribuer, sur le plan technique, au processus d'élaboration du Plan d'action mondial relatif à la résistance aux antimicrobiens, processus dirigé par l'OMS;
- b) est convenu que la résistance aux antimicrobiens était une préoccupation d'ordres médical, agricole et environnemental compte tenu de ses effets considérables dans les domaines social, économique et environnemental;
- c) a reconnu combien il était important de juguler la résistance aux antimicrobiens et de comprendre la nécessité d'une utilisation et d'une gouvernance prudentes des antimicrobiens, en particulier au niveau des politiques, et a encouragé le recours à des approches fondées sur des éléments scientifiques en matière de gestion des risques;
- d) a demandé au Président indépendant du Conseil de diffuser à tous les Membres une version révisée du projet de résolution de la Conférence figurant dans le document C 2015/28, qui contiendrait les modifications proposées en mode corrections apparentes, et les vues exprimées par les Membres du Conseil, afin qu'elle soit examinée et parachevée, selon qu'il conviendra, lors d'une réunion informelle des présidents et vice-présidents accompagnés de deux représentants des groupes régionaux, qui sera convoquée par le Président indépendant du Conseil; le projet sera ensuite soumis à la trente-neuvième Conférence de la FAO pour adoption.

Calendrier 2015-2016 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales¹⁷

36. Le Conseil a pris note de la modification qui a été apportée au calendrier proposé pour 2015 comme suit:

¹⁶ C 2015/28; CL 151/4 par. 6; CL 151/PV/4; CL 151/PV/7.

¹⁷ CL 151/LIM/1; CL 151/PV/5; CL 151/PV/7.

- a) la cent unième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ), qui devait se tenir du 28 au 30 septembre 2015, a été reportée et aura lieu du 21 au 23 octobre 2015.
37. Le Conseil a pris note des modifications qu'il était proposé d'apporter au calendrier 2016 (présentées à l'*Annexe F* au présent rapport) et les a approuvées:
- a) la session du Comité de l'agriculture se tiendra au mois de septembre 2016 et celle du Comité des produits une semaine plus tôt; et
- b) la trente-troisième Conférence régionale pour le Proche-Orient a été déplacée d'une journée pour se tenir du 18 au 22 avril 2016, et non plus du 17 au 21 avril 2016.
38. Le Conseil a également noté que la Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord se tiendrait à Ottawa du 21 au 22 mars 2016.

Ordre du jour provisoire de la cent cinquante-deuxième session du Conseil (15 juin 2015)¹⁸

39. Le Conseil a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa cent cinquante-deuxième session (15 juin 2015).

Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO¹⁹

40. Le Conseil a accueilli avec satisfaction les exposés présentés sur les thèmes suivants:
- i) Le Programme mondial de contrôle et d'éradication de la peste des petits ruminants;
 - ii) Les résultats des travaux de la vingtième Conférence des Parties (COP 20) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (Lima, 1^{er}-12 décembre 2014);
 - iii) Les résultats des travaux de la troisième session plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (Bonn, 12-17 janvier 2015);
 - iv) Les résultats des travaux de la quarante-sixième session de la Commission de statistique des Nations Unies (New York, 3-6 mars 2015);
 - v) Le quatorzième Congrès forestier mondial (Durban, 7-11 septembre 2015); La troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) (octobre 2016); et
 - vi) Le Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale.

Méthodes de travail du Conseil²⁰

41. Le Conseil s'est félicité des initiatives prises par le Secrétariat pour améliorer les méthodes de travail du Conseil et a encouragé l'obtention d'améliorations supplémentaires.

Déclaration d'un représentant des associations du personnel de la FAO²¹

42. M. Juan Coy, de l'Association des fonctionnaires du cadre organique de la FAO, a prononcé une déclaration au nom des organes de représentation du personnel de la FAO.

¹⁸ CL 151/INF/2; CL 151/PV/5; CL 151/PV/7.

¹⁹ CL 151/INF/4; CL 151/PV/7.

²⁰ CL 151/INF/5; CL 151/PV/5; CL 151/PV/7.

²¹ CL 151/PV/7.

Annexe A

Ordre du jour de la cent cinquante et unième session du Conseil

Questions de procédure

1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
2. Élection des trois vice-présidents et nomination du Président et des membres du Comité de rédaction

Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration

3. Plan à moyen terme 2014-2017 (révisé) et Programme de travail et budget 2016-2017
4. Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent dix-septième session) et du Comité financier (cent cinquante-septième session) (11 mars 2015)
5. Rapport de la cent dix-septième session du Comité du Programme (9-13 mars 2015)
6. Rapport de la cent cinquante-septième session du Comité financier (9-13 mars 2015)
 - 6.1 Situation des contributions et des arriérés
 - 6.2 Barème des contributions 2016-2017
7. Synthèse des évaluations des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO

Questions constitutionnelles et juridiques

8. Rapport de la centième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (23-24 février 2015)

Questions relatives à la gouvernance

9. Communications des candidats au poste de Directeur général
10. Évaluation des réformes concernant la gouvernance, y compris examen du rapport sur l'Examen indépendant
11. Organisation de la trente-neuvième session de la Conférence de la FAO (y compris un calendrier provisoire – recommandations à l'intention de la Conférence)
12. Programme de travail pluriannuel du Conseil pour 2015-2018
13. Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent cinquantième session (1^{er}-5 décembre 2014)

Questions diverses

14. Suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) (Rome, 19-21 novembre 2014)
15. Rapport d'activité sur la résistance aux antimicrobiens
16. Calendrier 2015-2016 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
17. Ordre du jour provisoire de la cent cinquante-deuxième session du Conseil (15 juin 2015)

18. Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
19. Méthodes de travail du Conseil
20. Autres questions
 - 20.1 Déclaration d'un représentant des associations du personnel de la FAO

Annexe B

Liste des documents

CL 151/1 Rev.1 (en français seulement)	Ordre du jour provisoire
CL 151/2	Rapport de la centième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (23-24 février 2015)
CL 151/3	Rapport de la cent cinquante-septième session du Comité financier (9-13 mars 2015)
CL 151/4	Rapport de la cent dix-septième session du Comité du Programme (9-13 mars 2015)
CL 151/5	Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent dix-septième session) et du Comité financier (cent cinquante-septième session) (11 mars 2015)
CL 151/6	Programme de travail pluriannuel du Conseil pour 2015-2018
CL 151/7	Communications des candidats au poste de Directeur général devant le Conseil
CL 151/8	Organisation de la trente-neuvième session de la Conférence de la FAO (6-13 juin 2015)
CL 151/9	Suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) (Rome, 19-21 novembre 2014)
 Série CL 152	
CL 152/3	Composition du Comité du Programme, du Comité financier et du Comité des questions constitutionnelles et juridiques
 Séries C 2015	
C 2015/3	Plan à moyen terme 2014-2017 (révisé) et Programme de travail et budget 2016-2017
C 2015/3 – Annexe web	Annexe web VIII: Liste des sessions prévues
C 2015/3 – Note d'information n° 1	Hypothèses et estimations sur l'augmentation des coûts – informations supplémentaires et actualisation
C 2015/3 – Note d'information n° 2	Gains d'efficacité et économies supplémentaires
C 2015/3 – Note d'information n° 3	Réduire les dépenses de personnel – Examen par la CFPI de l'ensemble des prestations offertes par les organisations appliquant le régime commun
C 2015/3 – Note d'information n° 4	Domaines programmatiques mis en avant ou en retrait en 2016-2017
C 2015/3 – Note d'information n° 5	Utilisation du Programme de coopération technique de la FAO pour aider les petits États insulaires en développement à s'adapter au changement climatique

C 2015/7	Nomination du Directeur général (Note du Secrétaire général de la Conférence et du Conseil)
C 2015/10	Synthèse des évaluations des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO
C 2015/10 Sup.1	Synthèse des évaluations des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO – Point de vue de la Direction
C 2015/25	Examen indépendant des réformes de la gouvernance de la FAO – Rapport final
C 2015/26	Examen indépendant des réformes de la gouvernance de la FAO
C 2015/28	Rapport de situation sur la résistance aux antimicrobiens

Série CL 151/INF

CL 151/INF/1 Rev.1	Calendrier provisoire
CL 151/INF/2	Ordre du jour provisoire de la cent cinquante-deuxième session du Conseil (juin 2015)
CL 151/INF/3	Déclaration relative aux compétences et aux droits de vote soumise par l'Union européenne et ses États membres
CL 151/INF/4	Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
CL 151/INF/5	Note sur les méthodes de travail du Conseil
CL 151/INF/6	Liste des documents

Série CL 151/LIM

CL 151/LIM/1	Calendrier 2015-2016 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
CL 51/LIM/2 Rev.1	État des contributions courantes et des arriérés au 16 mars 2015
CL 151/LIM/3	Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent cinquantième session

Annexes web

Liste des délégués et des observateurs

Série CL 151/REP

CL 151/REP 1 à	Projets de rapport de la plénière
CL 151/REP/20	

Série CL 151/PV

CL 151/PV/1 à	Procès-verbaux des séances plénières
CL 151/PV/7	

Série CL 151 OD

CL 151/OD/1 à	Programmes des séances
CL 151/OD/5	

Annexe C
Projet de résolution de la Conférence
Ouvertures de crédits budgétaires 2016-2017

LA CONFÉRENCE,

Ayant examiné le Programme de travail et budget présenté par le Directeur général;

Ayant examiné l'ouverture de crédits nette, d'un montant total de 1 035 749 000 USD, proposée pour l'exercice budgétaire 2016-2017 au taux de change de 2014-2015 de 1 EUR = 1,30 USD, ce qui suppose des dépenses de 546 399 000 USD et 376 423 000 EUR;

Ayant considéré que l'ouverture de crédits nette proposée ci-dessus équivaut à 1 005 635 000 USD au taux de change de 1 EUR = 1,22 USD établi pour le budget 2016-2017, après conversion de la part en EUR;

1. **Approuve** le Programme de travail proposé par le Directeur général pour 2016-2017, comme suit:

a) Des crédits budgétaires sont ouverts, au taux de change de 1 EUR = 1,22 USD, comme suit:

	USD
Chapitre 1: Contribuer à l'élimination de la faim de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition	83 652 000
Chapitre 2: Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture des forêts et des pêches	202 401 000
Chapitre 3: Réduire la pauvreté rurale	64 787 000
Chapitre 4: Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces	105 451 000
Chapitre 5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise	50 206 000
Chapitre 6: Qualité connaissances et services techniques	58 619 000
Chapitre 7: Programme de coopération technique	138 131 000
Chapitre 8: Activités de diffusion	74 685 000
Chapitre 9: Technologies de l'information	35 516 000
Chapitre 10: Gouvernance surveillance et direction de la FAO	81 248 000
Chapitre 11: Administration efficace et efficiente	73 635 000
Chapitre 12: Imprévus	600 000
Chapitre 13: Dépenses d'équipement	16 892 000
Chapitre 14: Dépenses de sécurité	22 485 000
Nouveaux gains d'efficacité et économies non identifiés	(2 673 000)
Ouverture totale de crédits (montant net)	1 005 635 000
Chapitre 15: Transfert au Fonds de péréquation des impôts	90 100 000
Ouverture totale de crédits (montant brut)	1 095 735 000

b) Les crédits budgétaires (montant net) ouverts au paragraphe a) ci-dessus, après déduction du montant estimatif des Recettes accessoires (5 000 000 USD), seront couverts par les contributions des États Membres, pour un montant total de 1 000 635 000 USD, aux fins de

la mise en œuvre du Programme de travail. Les contributions sont établies en USD et en EUR et comprendront 541 399 000 USD et 376 423 000 EUR, soit un fractionnement de 54 pour cent en USD et 46 pour cent en EUR pour les ouvertures de crédits (nettes). Les recettes accessoires sont intégralement libellées en USD.

- c) Un montant supplémentaire de 14 100 000 USD, destiné à financer les obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service, sera également couvert au moyen de contributions mises en recouvrement auprès des États Membres. Ces contributions seront établies en USD et en EUR, à raison de 33 pour cent en USD et 67 pour cent en EUR, de sorte qu'elles se monteront à 4 653 000 USD et à 7 743 000 EUR.
 - d) Les contributions totales dont sont redevables les États Membres pour financer l'exécution du Programme de travail approuvé et l'amortissement de l'assurance maladie après cessation de service s'élèveront à 546 052 000 USD et à 384 166 000 EUR. Les contributions dont sont redevables les États Membres en 2016 et en 2017 seront réparties selon le barème adopté par la Conférence à sa trente-neuvième session.
 - e) Pour le calcul de la contribution effectivement due par chaque État Membre, un montant supplémentaire est exigible, par l'intermédiaire du Fonds de péréquation des impôts, pour tout État Membre qui perçoit des impôts sur les traitements, émoluments et indemnités versés par la FAO aux fonctionnaires, impôts que l'Organisation rembourse aux fonctionnaires concernés. Un montant provisionnel de 8 500 000 USD a été prévu à cette fin.
2. **Autorise** le Directeur général, nonobstant la disposition 4.2 du Règlement financier, à utiliser le solde non utilisé des crédits ouverts pour l'exercice 2014-2015 pour couvrir toute dépense supplémentaire à caractère ponctuel en rapport avec la consolidation du changement transformationnel.
 3. **Demande** au Directeur général de proposer des ajustements au Programme de travail en ce qui concerne les nouveaux gains d'efficacité et économies non identifiés, d'un montant de 2 673 000 USD, visés à l'alinéa a) du paragraphe 1 ci-dessus, actuellement non pris en compte dans la structure par chapitres, pour examen par le Comité du Programme et le Comité financier et approbation par le Conseil à sa cent cinquante-troisième session en décembre 2015, notant que les virements à l'intérieur de chapitres et entre chapitres qui seront nécessaires durant l'exercice biennal pour appliquer les propositions seront effectués conformément à la disposition 4.5 du Règlement financier.
 4. **Exhorte** l'Assemblée générale des Nations Unies à envisager la nécessité d'une plus grande vigilance concernant les augmentations de dépenses de personnel dans l'ensemble du régime commun des Nations Unies, en particulier dans le contexte de l'examen d'ensemble que conduit actuellement la Commission de la fonction publique internationale.
 5. **Recommande** que les crédits ouverts au titre du PCT dans le PTB 2018-2019 soient conformes à la Résolution 9/89 de la Conférence.
 6. **Encourage** les Membres à verser des contributions volontaires pour faciliter la réalisation des objectifs stratégiques et l'exécution du Programme de travail intégré en liaison avec le cadre de résultats.

Annexe D
Projet de résolution de la Conférence
Barème des contributions 2016-2017

LA CONFÉRENCE,

Ayant pris note des recommandations formulées par le Conseil à sa cent cinquante et unième session;

Confirmant que, comme par le passé, la FAO doit suivre le barème des quotes-parts de l'ONU en l'adaptant pour tenir compte du fait que les Membres de la FAO ne sont pas tous Membres de l'ONU et vice-versa;

Décide que le barème des contributions de la FAO pour 2016-2017 doit découler directement du barème des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies en vigueur en 2015;

Adopte, pour 2016 et 2017, le barème figurant ci-après.

(Le barème 2014-2015 est indiqué à des fins de comparaison)

	Barème proposé ¹	Barème actuel ²
État Membre	2016-2017	2014-2015
Afghanistan	0,005	0,005
Afrique du Sud	0,372	0,372
Albanie	0,010	0,010
Algérie	0,137	0,137
Allemagne	7,142	7,142
Andorre	0,008	0,008
Angola	0,010	0,010
Antigua-et-Barbuda	0,002	0,002
Arabie saoudite	0,864	0,864
Argentine	0,432	0,432
Arménie	0,007	0,007
Australie	2,074	2,074
Autriche	0,798	0,798
Azerbaïdjan	0,040	0,040
Bahamas	0,017	0,017

¹ Découle directement du barème des quotes-parts de l'ONU pour 2013-2015 tel qu'adopté par l'Assemblée générale par sa résolution 67/238 du 21 décembre 2012.

² Découle directement du barème des quotes-parts de l'ONU pour 2013-2015 tel qu'adopté par l'Assemblée générale par sa résolution 67/238 du 21 décembre 2012.

Bahreïn	0,039	0,039
Bangladesh	0,010	0,010
Barbade	0,008	0,008
Belgique	0,998	0,998
Belize	0,001	0,001
Bénin	0,003	0,003
Bhoutan	0,001	0,001
Biélorussie	0,056	0,056
Bolivie	0,009	0,009
Bosnie-Herzégovine	0,017	0,017
Botswana	0,017	0,017
Brésil	2,934	2,934
Brunéi Darussalam	0,026	0,026
Bulgarie	0,047	0,047
Burkina Faso	0,003	0,003
Burundi	0,001	0,001
Cabo Verde	0,001	0,001
Cambodge	0,004	0,004
Cameroun	0,012	0,012
Canada	2,985	2,985
Chili	0,334	0,334
Chine	5,149	5,149
Chypre	0,047	0,047
Colombie	0,259	0,259
Comores	0,001	0,001
Congo	0,005	0,005
Costa Rica	0,038	0,038
Côte d'Ivoire	0,011	0,011
Croatie	0,126	0,126
Cuba	0,069	0,069
Danemark	0,675	0,675
Djibouti	0,001	0,001
Dominique	0,001	0,001
Égypte	0,134	0,134
El Salvador	0,016	0,016
Émirats arabes unis	0,595	0,595

Équateur	0,044	0,044
Érythrée	0,001	0,001
Espagne	2,973	2,973
Estonie	0,040	0,040
États-Unis d'Amérique	22,000	22,000
Éthiopie	0,010	0,010
Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	0,008	0,008
Fédération de Russie	2,438	2,438
Fidji	0,003	0,003
Finlande	0,519	0,519
France	5,594	5,594
Gabon	0,020	0,020
Gambie	0,001	0,001
Géorgie	0,007	0,007
Ghana	0,014	0,014
Grèce	0,638	0,638
Grenade	0,001	0,001
Guatemala	0,027	0,027
Guinée	0,001	0,001
Guinée équatoriale	0,010	0,010
Guinée-Bissau	0,001	0,001
Guyana	0,001	0,001
Haïti	0,003	0,003
Honduras	0,008	0,008
Hongrie	0,266	0,266
Îles Cook	0,001	0,001
Îles Marshall	0,001	0,001
Îles Salomon	0,001	0,001
Inde	0,666	0,666
Indonésie	0,346	0,346
Iran (République islamique d')	0,356	0,356
Iraq	0,068	0,068
Irlande	0,418	0,418
Islande	0,027	0,027
Israël	0,396	0,396
Italie	4,449	4,449

Jamaïque	0,011	0,011
Japon	10,834	10,834
Jordanie	0,022	0,022
Kazakhstan	0,121	0,121
Kenya	0,013	0,013
Kirghizistan	0,002	0,002
Kiribati	0,001	0,001
Koweït	0,273	0,273
Lesotho	0,001	0,001
Lettonie	0,047	0,047
Liban	0,042	0,042
Libéria	0,001	0,001
Libye	0,142	0,142
Lituanie	0,073	0,073
Luxembourg	0,081	0,081
Madagascar	0,003	0,003
Malaisie	0,281	0,281
Malawi	0,002	0,002
Maldives	0,001	0,001
Mali	0,004	0,004
Malte	0,016	0,016
Maroc	0,062	0,062
Maurice	0,013	0,013
Mauritanie	0,002	0,002
Mexique	1,842	1,842
Micronésie (États fédérés de)	0,001	0,001
Monaco	0,012	0,012
Mongolie	0,003	0,003
Monténégro	0,005	0,005
Mozambique	0,003	0,003
Myanmar	0,010	0,010
Namibie	0,010	0,010
Nauru	0,001	0,001
Népal	0,006	0,006
Nicaragua	0,003	0,003
Niger	0,002	0,002

Nigéria	0,090	0,090
Nioué	0,001	0,001
Norvège	0,851	0,851
Nouvelle-Zélande	0,253	0,253
Oman	0,102	0,102
Ouganda	0,006	0,006
Ouzbékistan	0,015	0,015
Pakistan	0,085	0,085
Palaos	0,001	0,001
Panama	0,026	0,026
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,004	0,004
Paraguay	0,010	0,010
Pays-Bas	1,654	1,654
Pérou	0,117	0,117
Philippines	0,154	0,154
Pologne	0,921	0,921
Portugal	0,474	0,474
Qatar	0,209	0,209
République arabe syrienne	0,036	0,036
République centrafricaine	0,001	0,001
République de Corée	1,994	1,994
République de Moldova	0,003	0,003
République démocratique du Congo	0,003	0,003
République démocratique populaire lao	0,002	0,002
République dominicaine	0,045	0,045
République populaire démocratique de Corée	0,006	0,006
République tchèque	0,386	0,386
République-Unie de Tanzanie	0,009	0,009
Roumanie	0,226	0,226
Royaume-Uni	5,180	5,180
Rwanda	0,002	0,002
Sainte-Lucie	0,001	0,001
Saint-Kitts-et-Nevis	0,001	0,001
Saint-Marin	0,003	0,003
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,001	0,001
Samoa	0,001	0,001

Sao Tomé-et-Principe	0,001	0,001
Sénégal	0,006	0,006
Serbie	0,040	0,040
Seychelles	0,001	0,001
Sierra Leone	0,001	0,001
Singapour	0,384	0,384
Slovaquie	0,171	0,171
Slovénie	0,100	0,100
Somalie	0,001	0,001
Soudan	0,010	0,010
Soudan du Sud	0,004	0,004
Sri Lanka	0,025	0,025
Suède	0,960	0,960
Suisse	1,047	1,047
Suriname	0,004	0,004
Swaziland	0,003	0,003
Tadjikistan	0,003	0,003
Tchad	0,002	0,002
Thaïlande	0,239	0,239
Timor-Leste	0,002	0,002
Togo	0,001	0,001
Tonga	0,001	0,001
Trinité-et-Tobago	0,044	0,044
Tunisie	0,036	0,036
Turkménistan	0,019	0,019
Turquie	1,328	1,328
Tuvalu	0,001	0,001
Ukraine	0,099	0,099
Uruguay	0,052	0,052
Vanuatu	0,001	0,001
Venezuela (République bolivarienne du)	0,627	0,627
Viet Nam	0,042	0,042
Yémen	0,010	0,010
Zambie	0,006	0,006
Zimbabwe	0,002	0,002

Annexe E

Programme de travail pluriannuel du Conseil Version révisée couvrant la période 2015-2018

I. Objectif général du Conseil

Le Conseil donne à la Conférence, en temps voulu, des indications précises et équilibrées sur les stratégies, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, ainsi que sur les questions d'ordre constitutionnel, organisationnel, administratif et financier. En vertu des dispositions des Textes fondamentaux et de la résolution 8/2009 de la Conférence, le Conseil joue aussi un rôle actif dans l'élaboration du cadre stratégique, du plan à moyen terme (PMT) et du Programme de travail et budget (PTB) de l'Organisation et il est investi de fonctions de contrôle et de suivi de la mise en œuvre des décisions en matière de gouvernance. En particulier, le Conseil assume un rôle décisionnaire et consultatif majeur concernant les questions relatives à la mise en œuvre PTB. Le Conseil élit aussi les membres du Comité du Programme, du Comité financier et du Comité des questions constitutionnelles et juridiques tous les deux ans, ainsi que six membres du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial chaque année, et il donne des évaluations claires de la situation mondiale en matière d'alimentation et d'agriculture et des problèmes connexes dont il pourrait avoir été saisi. Il fonctionne avec efficacité et efficacité en se souciant des résultats et tient ses sessions conformément au plan de travail à évolution continue présenté dans la Section II G ci-après, et à la Note sur les méthodes de travail du Conseil.

II. Résultats

A. Définition des stratégies et des priorités et planification du budget

Résultat: Les décisions de la Conférence concernant les stratégies, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, ainsi que la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, sont alignées sur et suivent les indications données par le Conseil sur la base des objectifs stratégiques de la FAO inscrits au Programme de travail et budget de cette dernière.

Indicateurs et objectifs:

- Le rapport de la Conférence tient compte des recommandations du Conseil concernant le Cadre stratégique, le Plan à moyen terme (PMT) et le Programme de travail et budget (PTB).
- Lorsqu'elle examine et approuve le budget de l'Organisation, la Conférence dispose d'une recommandation explicite du Conseil concernant l'alignement des stratégies, des priorités et des programmes de travail sur la proposition de budget de l'Organisation¹.
- Les avis du Conseil sur les questions concernant la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde sont approuvés par la Conférence.
- La Conférence approuve l'ordre du jour provisoire que le Conseil lui recommande.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à l'intention de la Conférence qui font écho aux priorités des Membres en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire dans le contexte des objectifs stratégiques tels qu'ils figurent dans le PMT et le PTB de la FAO et les recommandations adressées à la Conférence.

Activités:

- Examen et évaluation des recommandations formulées par les organes directeurs de la FAO, notamment celles émanant du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs réunions

¹ Textes fondamentaux, volume II, section D, résolution 8/2009 intitulée «Mise en œuvre des actions du Plan d'action immédiate (PAI) concernant le Conseil».

conjointes et portant sur le Cadre stratégique, le PMT et le PTB, et formulation de recommandations précises à ce sujet, à l'intention de la Conférence.

- Examen et évaluation des recommandations formulées par les comités techniques en ce qui concerne les priorités techniques et les questions relatives au budget.
- Examen et évaluation des recommandations formulées par les conférences régionales en ce qui concerne les priorités régionales et les questions relatives au budget.
- Évaluation, le cas échéant, de problèmes majeurs liés à la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde.
- Décisions concernant d'éventuels ajustements à apporter au PTB.
- Formulation de recommandations à l'intention de la Conférence en ce qui concerne les résolutions relatives au Programme et au budget, pour préciser notamment la teneur et le montant du budget.
- Recommandation du thème principal du débat général de la session de la Conférence.
- Recommandation de l'ordre du jour provisoire de la session de la Conférence.
- Élaboration d'un ensemble de priorités des Membres, qui constituerait un plan de travail de l'Organisation.

Méthodes de travail:

- Réunions de coordination informelles des présidents et des secrétariats du Comité financier, du Comité du Programme, des conférences régionales et des comités techniques, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- Réunions informelles de consultation des présidents des groupes régionaux et de hauts fonctionnaires du Secrétariat, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

B. Suivi de la mise en œuvre des décisions de gouvernance

Résultat: Conseiller la Conférence au moyen de décisions en matière de gouvernance qui appuient directement les objectifs stratégiques de la FAO et assurer un suivi régulier de la mise en œuvre de ces décisions.

Indicateurs et objectifs:

- Le Conseil contrôle l'application en temps voulu des décisions de gouvernance prises par la Conférence et le Conseil, et le rapport de la Conférence en fait état.
- Le Conseil examine et évalue les recommandations sur les mesures à prendre pour améliorer l'efficacité des organes directeurs avant qu'elles ne soient soumises à la Conférence.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à l'intention de la Conférence qui font écho à l'évaluation par le Conseil de la mise en œuvre des décisions de gouvernance.

Activités:

- Examen et évaluation des décisions de gouvernance par le Conseil.
- Examen et évaluation des recommandations formulées par le Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des organes directeurs, y compris leur représentation.²
- Examen des programmes de travail pluriannuels des organes directeurs et évaluation des rapports intérimaires y relatifs.
- Recommandations et décisions concernant la nécessité de convoquer des réunions ministérielles, si nécessaire.
- Examen et évaluation des questions relatives aux traités, aux conventions et aux accords conclus dans le cadre de la FAO.
- Examen de l'évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO.

² C 2011/28.

- Examen des résultats de l'examen indépendant des réformes de la gouvernance, en vue de leur évaluation finale par la Conférence à sa trente-neuvième session, en juin 2015.

Méthodes de travail:

- Retours d'information à la Conférence sous forme de rapports sur la mise en œuvre des décisions de gouvernance.
- Réunions de coordination informelles des présidents et des secrétariats du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ), du Comité financier, du Comité du Programme, des conférences régionales et des comités techniques, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- Réunions de consultation informelles des présidents des groupes régionaux et de hauts fonctionnaires du Secrétariat, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.
- Avis des organes statutaires, par l'entremise des comités techniques.

C. Exercice des fonctions de contrôle

Résultat: Pour les questions juridiques, éthiques, financières et administratives, des cadres, des politiques et des systèmes opérants sont en place et sont régulièrement suivis par le Conseil.

Indicateurs et objectifs:

- L'action de l'Organisation s'inscrit dans le cadre juridique, financier et administratif qui est le sien.
- Les résultats de l'Organisation sont évalués de manière transparente, indépendante et professionnelle, une vérification des comptes et un contrôle de l'éthique sont assurés.
- Les élections prévues par les Textes fondamentaux ont lieu dans les délais prévus.
- Les politiques sont mises en œuvre et les systèmes fonctionnent conformément aux règles et aux normes établies.
- Le calendrier proposé pour les sessions des organes directeurs de la FAO et les autres réunions principales est conforme au calendrier des sessions relatives à la mise en œuvre du système de programmation, de budgétisation et de suivi axé sur les résultats.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à l'intention de la Conférence en vue de garantir le bon fonctionnement des cadres juridiques, éthiques, financiers et administratifs de la FAO.

Activités:

- Examen et évaluation des recommandations et décisions du Comité financier concernant l'exécution du budget et le Programme, les virements entre chapitres budgétaires et la situation financière de l'Organisation, y compris la mobilisation des ressources et les contributions volontaires.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité financier concernant l'éthique et la vérification intérieure et extérieure des comptes.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité financier concernant les politiques et les systèmes en place, tant au Siège que dans les bureaux décentralisés, pour ce qui est des ressources humaines, des procédures administratives et de travail, des achats et des passations de marchés, ainsi que des technologies de l'information et de la communication.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité du Programme et du Comité financier concernant les évaluations stratégiques et le rapport sur l'exécution du programme.
- Examen et évaluation des recommandations du CQCJ sur les questions constitutionnelles et juridiques.
- Examen indépendant de la fonction d'évaluation tous les six ans (premier examen en 2016) – rapport à la Direction et au Conseil, assorti des recommandations du Comité du Programme.

Méthodes de travail:

- Avis du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs réunions conjointes, ainsi que du CQCJ.
- Examen approfondi d'une question de fond concernant le cadre stratégique de la FAO que le Conseil choisit tous les deux ans.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

D. Suivi et évaluation des résultats obtenus par la Direction

Résultat: Le Conseil examine et suit régulièrement les objectifs de résultats de la Direction.

Indicateurs et objectifs:

- Les résultats obtenus par la Direction sont conformes aux objectifs de résultats établis.
- Les objectifs de résultats sont ajustés, le cas échéant.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à l'intention de la Conférence.

Activités:

- Suivi des résultats obtenus par la Direction au regard des objectifs de résultats fixés dans le cadre du système de budgétisation et de gestion axé sur les résultats, sur la base du PMT/PTB et des rapports du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs réunions conjointes.
- Rapport sur l'exécution du programme.
- Examen de la contribution des ressources extrabudgétaires au cadre des résultats de l'Organisation.
- Organisation périodique d'une évaluation transparente, professionnelle et indépendante des résultats obtenus par l'Organisation au regard des résultats et effets escomptés de ses activités.
- Examen des recommandations formulées par le Comité du Programme et le Comité financier en vue d'apporter des ajustements à la mise en œuvre du PTB.
- Recommandations du Comité du Programme sur les évaluations stratégiques et la suite à apporter.

Méthodes de travail:

- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.
- Consultations et séminaires informels entre les Membres.
- Présentation par le Secrétariat des stratégies et des politiques de la Direction au Conseil.
- Compte-rendu informel par les organismes représentant le personnel de la FAO.

E. Planification des activités et méthodes de travail

Résultats: Le Conseil fonctionne avec efficacité, d'une manière dynamique et participative, en se conformant aux plans de travail établis et en appliquant des méthodes de travail améliorées.

Indicateurs et objectifs:

- Les ordres du jour du Conseil sont précis.
- Les rapports du Conseil sont concis, contiennent principalement des conclusions, des décisions et des recommandations, et sont mis à la disposition des Membres peu de temps après la clôture de la session.
- Les documents du Conseil ont une page de couverture uniformisée, avec un encadré présentant les mesures proposées.
- Les documents du Conseil sont mis à disposition quatre semaines avant la session.

Produits:

- Un programme de travail pluriannuel pour le Conseil.
- Une note sur les méthodes de travail du Conseil est distribuée à chaque session du Conseil.
- Réunion d'information annuelle à l'intention des nouveaux membres du Conseil.
- Mise à jour du document de présentation du Conseil de la FAO, le cas échéant.

Activités:

- Préparation du programme de travail pluriannuel du Conseil, assorti d'indicateurs de performance.
- Élaboration d'un rapport intérimaire sur le programme de travail pluriannuel du Conseil, à l'intention de la Conférence.
- Examen régulier des méthodes de travail du Conseil, y compris mesures des performances.
- Examen de suivi de la mise en œuvre des décisions du Conseil.
- Étude et comparaison de la gouvernance d'autres organisations internationales en vue d'apporter des améliorations éventuelles aux méthodes de travail du Conseil et à l'exécution de son programme de travail pluriannuel.

Méthodes de travail:

- Délibérations structurées et bien ciblées durant les sessions du Conseil.
- Mise en place de dispositions efficaces pour la rédaction des rapports du Conseil, ceux-ci reprenant les conclusions formulées par le Président indépendant du Conseil lorsqu'il clôt et récapitule chaque point de l'ordre du jour.*
- Activités régulières entre les sessions, déterminées selon l'intérêt qu'elles présentent et la priorité qui leur est accordée.
- Si nécessaire, renforcement des ressources humaines et financières mobilisées par le Secrétariat pour l'exécution du programme de travail pluriannuel et les suites qui lui sont données.
- Réunions informelles des présidents des groupes régionaux et de hauts fonctionnaires du Secrétariat, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

F. Actions du PAI non achevées

À sa cent quarante-quatrième session (juin 2012), le Conseil a demandé que les actions du PAI non encore achevées figurent aussi dans le Programme de travail pluriannuel:

Actions du PAI (numéro et libellé)		Date d'achèvement	
	Le Conseil		
2.18	Le Conseil soumettra à la Conférence une recommandation claire concernant la résolution portant sur le programme et le budget, précisant notamment le montant du budget.	Soumis à l'attention des Membres.	En attente.
	Autres mesures destinées à améliorer la gouvernance de la FAO		
2.74	La Conférence évaluera l'introduction des réformes concernant la gouvernance, notamment le rôle et le fonctionnement des Conférences régionales, avec un examen indépendant à l'appui de ce processus.	Juin 2015	Voir les documents <i>Examen indépendant des réformes de la gouvernance de la FAO - Rapport final</i> (C 2015/25) et <i>Évaluation de l'examen indépendant des réformes de la gouvernance de la FAO</i> (C 2015/26)

Actions du PAI (numéro et libellé)		Date d'achèvement	
	Nomination et mandat du Directeur général		
2.100	e) la Conférence de la FAO examinera les qualifications souhaitables pour le poste de Directeur général définies par le CoC-EEI en 2009 en vue de leur approbation.	Soumis à l'attention des Membres.	En attente.
	Suivi par les organes directeurs		
4.4	... à recommander à la Conférence de la FAO à sa trente-sixième session (2009): [...] d'autres changements éventuels concernant la composition du Conseil et sa représentativité régionale et, sur la base d'avis du CQCJ, tout changement à apporter aux Textes fondamentaux.	Soumis à l'attention des Membres.	En attente.

G. Sessions et Plan de travail du Conseil

1. Le Conseil tient au moins cinq sessions par exercice biennal, comme suit:
 - a) deux sessions durant la première année de l'exercice;
 - b) une session 60 jours au moins avant la session ordinaire de la Conférence, pendant laquelle le Conseil, notamment, adresse des recommandations à l'intention de la Conférence sur le Cadre stratégique (tous les quatre ans), le PMT et le PTB;
 - c) une session immédiatement après la session ordinaire de la Conférence, pendant laquelle le Conseil, notamment, élit les présidents et les membres du Comité du Programme, du Comité financier et du CQCJ; et
 - d) une session vers la fin de la deuxième année de l'exercice biennal.
2. Les tableaux ci-après donnent une vue d'ensemble du plan de travail à évolution continue indicatif du Conseil. Ce plan pourra être ajusté, s'il y a lieu, par le Conseil, et comprendre les dates effectives des sessions des organes qui lui rendent compte, d'où l'ajout de la mention « à déterminer » à certaines entrées.
3. À ses sessions, le Conseil examine un document sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions prises à sa précédente session.
4. À la fin de chaque session, le Conseil examine l'ordre du jour provisoire de la session suivante.
5. Des questions de fond sont régulièrement examinées aux sessions du Conseil, concernant notamment les thèmes suivants:
 - vérification des comptes, éthique et autres questions de contrôle;
 - ressources humaines;
 - mobilisation des ressources, y compris les contributions volontaires;
 - décentralisation;
 - achats et passation de marchés;
 - technologies de l'information et de la communication;
 - évaluations stratégiques et réponses données par la Direction;
 - évolution à l'échelle du système des Nations Unies des questions de contrôle ayant une incidence sur la FAO.

Cent cinquante-deuxième session du Conseil, juin 2015
<p>Élection des membres des comités</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Élection du Président et des douze membres du Comité du Programme 2) Élection du Président et des douze membres du Comité financier 3) Élection du Président et des sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques
<p>Questions diverses</p> <ol style="list-style-type: none"> 4) Questions découlant de la session de la Conférence 5) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO 6) Calendrier 2015-2016 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 7) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil

Cent cinquante-troisième session du Conseil, novembre/décembre 2015
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Approbation des ajustements apportés au Programme de travail et budget 2016-2017 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (octobre 2015) 3) Rapport du Comité du Programme (octobre 2015) 4) Rapport du Comité financier (octobre 2015)
<p>Comité de la sécurité alimentaire mondiale</p> <ol style="list-style-type: none"> 5) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2015)
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 6) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (septembre 2015)
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <ol style="list-style-type: none"> 7) Programmes de travail pluriannuels <ul style="list-style-type: none"> • Comité financier • Comité du Programme • CQCJ • Conférences régionales • Comités techniques • Conseil 8) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2016-2019 9) Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil
<p>Questions diverses</p> <ol style="list-style-type: none"> 10) Programme alimentaire mondial: <ol style="list-style-type: none"> i) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM; et ii) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2014 11) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO 12) Calendrier 2015-2017 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 13) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil 14) Méthodes de travail du Conseil

Cent cinquante-quatrième session du Conseil, juin 2016
Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration 1) Rapport sur l'exécution du Programme 2014-2015 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (... 2016) (à déterminer) 3) Rapport du Comité du Programme (... 2016) (à déterminer) 4) Rapport du Comité financier (... 2016) (à déterminer)
Conférences régionales 5) Rapport de la Conférence régionale pour l'Afrique (... 2016) (à déterminer) 6) Rapport de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (... 2016) (à déterminer) 7) Rapport de la Conférence régionale pour l'Europe (... 2016) (à déterminer) 8) Rapport de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (... 2016) (à déterminer) 9) Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (... 2016) (à déterminer) 10) Rapport de la Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord (... 2016) (à déterminer)
Comité des questions constitutionnelles et juridiques 11) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (... 2016) (à déterminer)
Questions relatives à la gouvernance 12) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2016-2019 13) Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil
Questions diverses 14) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO 15) Calendrier 2016-2017 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 16) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil 17) Méthodes de travail du Conseil

Cent cinquante-cinquième session du Conseil, novembre/décembre 2016
Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration 1) Examen du cadre stratégique 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (... 2016) (à déterminer) 3) Rapport du Comité du Programme (... 2016) (à déterminer) 4) Rapport du Comité financier (... 2016) (à déterminer)
Comités techniques et Comité de la sécurité alimentaire mondiale 5) Rapport du Comité de l'agriculture (... 2016) (à déterminer) 6) Rapport du Comité des produits (... 2016) (à déterminer) 7) Rapport du Comité des pêches (... 2016) (à déterminer) 8) Rapport du Comité des forêts (... 2016) (à déterminer) (y compris un point sur le Congrès forestier mondial) 9) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (... 2016) (à déterminer)
Comité des questions constitutionnelles et juridiques 10) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (... 2016) (à déterminer)
Questions relatives à la gouvernance 11) Organisation de la quarantième session de la Conférence (y compris ordre du jour provisoire et recommandation du Conseil concernant le thème du débat général de la Conférence) 12) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2017-2020 13) Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil
Questions diverses 14) Programme alimentaire mondial: i) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM; et ii) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2015 15) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO 16) Calendrier 2016-2018 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 17) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil 18) Méthodes de travail du Conseil

Cent cinquante-sixième session du Conseil, avril 2017
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Plan à moyen terme 2018-2021 et Programme de travail et budget 2018-2019 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (... 2017) (à déterminer) 3) Rapport du Comité du Programme (... 2017) (à déterminer) 4) Rapport du Comité financier (... 2017) (à déterminer)
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 5) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (... 2017) (à déterminer)
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <ol style="list-style-type: none"> 6) Organisation de la quarantième session de la Conférence (y compris calendrier provisoire) Recommandations à la Conférence 7) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2017-2020 8) Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil
<p>Questions diverses</p> <ol style="list-style-type: none"> 9) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO 10) Calendrier -2018 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 11) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil 12) Méthodes de travail du Conseil

Cent cinquante-septième session du Conseil, juin/juillet 2017
<p>Élection des membres des comités</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Élection du Président et des douze membres du Comité du Programme 2) Élection du Président et des douze membres du Comité financier 3) Élection du Président et des sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques
<p>Questions diverses</p> <ol style="list-style-type: none"> 4) Questions découlant de la session de la Conférence 5) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO 6) Calendrier 2017-2018 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 7) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil

Cent cinquante-huitième session du Conseil, novembre/décembre 2017
Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration <ol style="list-style-type: none">1) Approbation des ajustements apportés au Programme de travail et budget 2018-20192) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (... 2017) (à déterminer)3) Rapport du Comité du Programme (... 2017) (à déterminer)4) Rapport du Comité financier (... 2017) (à déterminer)
Comité de la sécurité alimentaire mondiale <ol style="list-style-type: none">5) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (... 2017) (à déterminer)
Comité des questions constitutionnelles et juridiques <ol style="list-style-type: none">6) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (... 2017) (à déterminer)
Questions relatives à la gouvernance <ol style="list-style-type: none">7) Programmes de travail pluriannuels<ul style="list-style-type: none">• Comité financier• Comité du Programme• CQCJ• Conférences régionales• Comités techniques• Conseil8) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2018-20219) Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil
Questions diverses <ol style="list-style-type: none">10) Programme alimentaire mondial:<ol style="list-style-type: none">i) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM; etii) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 201611) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO12) Calendrier 2017-2019 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales13) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil14) Méthodes de travail du Conseil

Cent cinquante-neuvième session du Conseil, juin/juillet 2018
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Rapport sur l'exécution du Programme 2016-2017 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (... 2018) (à déterminer) 3) Rapport du Comité du Programme (... 2018) (à déterminer) 4) Rapport du Comité financier (... 2018) (à déterminer)
<p>Conférences régionales</p> <ol style="list-style-type: none"> 5) Rapport de la Conférence régionale pour l'Afrique (... 2018) (à déterminer) 6) Rapport de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (... 2018) (à déterminer) 7) Rapport de la Conférence régionale pour l'Europe (... 2018) (à déterminer) 8) Rapport de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (... 2018) (à déterminer) 9) Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (... 2018) (à déterminer) 10) Rapport de la Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord (... 2018) (à déterminer)
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 11) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (... 2018) (à déterminer)
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <ol style="list-style-type: none"> 12) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2018-2021 13) Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil
<p>Questions diverses</p> <ol style="list-style-type: none"> 14) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO 15) Calendrier 2018-2019 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 16) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil 17) Méthodes de travail du Conseil
Cent soixantième session du Conseil, novembre/décembre 2018
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (... 2018) (à déterminer) 2) Rapport du Comité du Programme (... 2018) (à déterminer) 3) Rapport du Comité financier (... 2018) (à déterminer)
<p>Comités techniques et Comité de la sécurité alimentaire mondiale</p> <ol style="list-style-type: none"> 4) Rapport du Comité de l'agriculture (... 2018) (à déterminer) 5) Rapport du Comité des produits (... 2018) (à déterminer) 6) Rapport du Comité des pêches (... 2018) (à déterminer) 7) Rapport du Comité des forêts (... 2018) (à déterminer) 8) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (... 2018) (à déterminer)
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 9) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (... 2018) (à déterminer)
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <ol style="list-style-type: none"> 10) Organisation de la quarante et unième session de la Conférence (y compris ordre du jour provisoire et recommandation du Conseil concernant le thème du débat général de la Conférence) 11) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2019-2022 12) Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil
<p>Questions diverses</p> <ol style="list-style-type: none"> 13) Programme alimentaire mondial: <ol style="list-style-type: none"> i) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM; et ii) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2017 14) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO 15) Calendrier 2018-2020 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 16) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil 17) Méthodes de travail du Conseil

Annexe F

**Calendrier provisoire 2015-2016 des sessions des organes directeurs de la FAO,
du FIDA et du PAM et des autres réunions principales**

		2015		2016
JANVIER	CRGAA (15e)	19-23		
FÉVRIER	PAM FIDA/CG CQCJ (100e)	9-13 15-19 23-24	PAM FIDA/CG LARC (34e)	8-12 15-19 22-26
MARS	FC (157e) PC (117e) CL (151e)	9-13 9-13 23-27	APRC (33e) CQCJ (102e) INARC (4e)	7-11 14-16 21-22
AVRIL	FIDA/CA	20-24	ARC (29e) FIDA/CA NERC (33e)	4-8 11-15 18-22
MAI	FC (158e) PAM	11-13 25-29	ERC (30e) FC (160e) PC (119e) PAM CL (154e)	2-5 16-20 16-20 23-27 30/5 – 3/6
JUIN	C (39e) CL (152e)	6-13 15	CODEX (39e)	27/6-2/7 (Rome)
JUILLET	CODEX (38e)	6-11 juillet (Genève)	COFI (32e) COFO (23e)	11-15 18-22
AOÛT				
SEPTEMBRE	FIDA/CA	14-18	FIDA/CA COAG (25e)	19-23 26-30
OCTOBRE	CSA (42e) PAM CQCJ (101e)	12-17 16 (vendredi) 21-23	CP (71e) JMA CSA (43e) CQCJ (103e)	3-5 17 (lundi) 17-22 24-26
NOVEMBRE	FC (159e) PC (118e) PAM CL (153e)	2-6 2-6 9-13 30/11-04/12	FC (161e) PC (120e) PAM	7-11 7-11 14-18
DÉCEMBRE	FIDA/CA	14-18	CL (155e) FIDA/CA	5-9 12-16

Pâques: 5 avril 2015
Pâques orthodoxe: 12 avril 2015
Ramadan: 18 juin - 16 juillet 2015
Aïd Al-Fitr: 17 juillet 2015
Aïd Al-Adha: 23 septembre 2015

Pâques: dimanche 27 mars 2016
Pâques orthodoxe: dimanche 1 mai 2016
Ramadan: 6 juin - 5 juillet 2016
Aïd Al-Fitr: 6 juillet 2016
Aïd Al-Adha: 11 septembre 2016

APRC	Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique	COFO	Comité des forêts
ARC	Conférence régionale pour l'Afrique	ERC	Conférence régionale pour l'Europe
C	Conférence	FC	Comité financier
CQCJ	Comité des questions constitutionnelles et juridiques	FIDA/CA	Conseil d'administration du FIDA
CP	Comité des produits	FIDA/CG	Conseil des gouverneurs du FIDA
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale	INARC	Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord
CRGAA	Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	LARC	Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CL	Conseil	NERC	Conférence régionale pour le Proche-Orient
COAG	Comité de l'agriculture	PC	Comité du Programme
CODEX	Commission du Codex Alimentarius	JMA	Journée mondiale de l'alimentation
COFI	Comité des pêches	PAM	Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial

COMITÉ DU PROGRAMME (Juillet 2013 - juin 2015)

Président

Ms Cecilia Nordin
Van Gansberghe
(Suède)

Membres

Afghanistan (M. Abdul Razak Ayazi)
Algérie (M. Mohamed Mellah)*
Argentine (M. Gustavo Oscar Infante)
Autriche (Mme Natalie Feistritzer)
Canada (M. Eric Robinson)*
Chine (M. Xia Jingyuan)

Équateur (M. José Antonio Carranza)
Éthiopie (M. Abreha G. Aseffa)
Inde (M. Vimlendra Sharan)
Nouvelle-Zélande (Mme Fiona Duncan)*
Suisse (Mme Christina Emma Grieder)
Yémen (M. Khalid Abdulrahman Al-Akwa)*

* On trouvera des renseignements sur les Représentants suppléants en cliquant sur le lien suivant:

<http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/programme-committee/substitute-representatives/fr/>

COMITÉ FINANCIER (Juillet 2013 - juin 2015)

Président

M. Médi Mougui
(Cameroun)

Membres

Allemagne (M. Georg Friedel Cramer)*
Australie (M. Matthew Worrell)*
Brésil (M. Olyntho Vieira)*
Égypte (M. Magdi Anwar Hassanein Hassan)*
États-Unis d'Amérique (Mme Natalie Brown)*
Fédération de Russie (M. Vladimir V. Kuznetsov)*

Guinée (M. Abdoulaye Traore)
Japon (M. Hideya Yamada)*
Maroc (M. Fouzi Lekjaa)*
Mexique (Mme Emma María José Rodríguez Sifuentes)*
Pakistan (M. Khalid Mehboob)
Soudan (Mme Abla Malik Osman)

* On trouvera des renseignements sur les Représentants suppléants en cliquant sur le lien suivant:

<http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/programme-committee/substitute-representatives/fr/>

COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES (Juillet 2013 - juin 2015)

Président

Mme Mónica Martínez
Menduiño (Équateur)

Membres

Bangladesh (M. Mafizur Rahman)
Bulgarie (M. Lubomir Ivanov)
États-Unis d'Amérique (M. Gregory S. Groth)
Iraq (M. Abdulsatar Chiyad Al-Sudani)

Libéria (M. Mohammed Sheriff)
Papouasie-Nouvelle-Guinée (M. Lawrence Kuna Kalinoe)
Uruguay (M. Oscar Gabriel Piñeyro Bentos)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAM 2014

Date d'échéance du mandat	Élus par le Conseil de la FAO	Élus par le Conseil économique et social
31 décembre 2015	Afghanistan (B) États-Unis d'Amérique (D) Italie (D) Mexique (C) Philippines (B) Ouganda (A)	Fédération de Russie (E) Inde (B) Iraq (B) Pays-Bas (D) Sierra Leone (A) Suisse (D)
31 décembre 2016	Allemagne (D) Afrique du Sud (A) Arabie saoudite (B) Canada (D) Colombie (C) Guinée équatoriale (A)	Burundi (A) Cuba (C) Espagne (D) Éthiopie (A) Norvège (D) Pakistan (B)
31 décembre 2017	Australie (D) Brésil (C) Danemark (D) Iran (République islamique d') (B) ¹ Libye (A) Pologne (E)	Hongrie (E) Japon (D) Panama (C) République de Corée (B) ² Royaume-Uni (D) Swaziland (A)

¹ Ce siège est affecté par roulement aux États des listes A, B et C comme suit: Liste B (2015-2017), Liste A (2018-2020) et Liste C (2021-2023).

² Lors de la réunion sur la coordination et la direction du Conseil économique et social, tenue le 12 avril 2014, la République de Corée a été élue à ce siège à compter du 1^{er} janvier 2015, et il a été conclu un accord en vertu duquel le 31 décembre 2015, la République de Corée céderait son siège à la Chine, qui assurerait la fin du mandat jusqu'au 31 décembre 2017.

MEMBRES DE LA FAO

194 États Membres
2 Membres associés
1 Organisation membre

Afghanistan	Grenade	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Afrique du Sud	Guatemala	Paraguay
Albanie	Guinée	Pays-Bas
Algérie	Guinée-Bissau	Pérou
Allemagne	Guinée équatoriale	Philippines
Andorre	Guyana	Pologne
Angola	Haïti	Portugal
Antigua-et-Barbuda	Honduras	Qatar
Arabie saoudite	Hongrie	République arabe syrienne
Argentine	Îles Cook	République centrafricaine
Arménie	Îles Féroé (Membre associé)	République de Corée
Australie	Îles Marshall	République de Moldova
Autriche	Îles Salomon	République démocratique du Congo
Azerbaïdjan	Inde	République démocratique populaire lao
Bahamas	Indonésie	République dominicaine
Bahreïn	Iran (République islamique d')	République populaire démocratique de Corée
Bangladesh	Iraq	République tchèque
Barbade	Irlande	République-Unie de Tanzanie
Bélarus	Islande	Roumanie
Belgique	Israël	Royaume-Uni
Belize	Italie	Rwanda
Bénin	Jamaïque	Saint-Kitts-et-Nevis
Bhoutan	Japon	Sainte-Lucie
Bolivie (État plurinational de)	Jordanie	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Bosnie-Herzégovine	Kazakhstan	Saint-Marin
Botswana	Kenya	Samoa
Brésil	Kirghizistan	Sao Tomé-et-Principe
Brunéi Darussalam	Kiribati	Sénégal
Bulgarie	Koweït	Serbie
Burkina Faso	Lettonie	Seychelles
Burundi	Lesotho	Sierra Leone
Cabo Verde	Liban	Singapour
Cambodge	Libéria	Slovénie
Cameroun	Libye	Slovaquie
Canada	Lituanie	Somalie
Chili	Luxembourg	Soudan
Chine	Madagascar	Soudan du Sud
Chypre	Malaisie	Sri Lanka
Colombie	Malawi	Suède
Comores	Maldives	Suisse
Congo	Mali	Suriname
Costa Rica	Malte	Swaziland
Côte d'Ivoire	Maroc	Tadjikistan
Croatie	Maurice	Tchad
Cuba	Mauritanie	Thaïlande
Danemark	Mexique	Timor-Leste
Djibouti	Micronésie	Togo
Dominique	(États fédérés de)	Tokélaou (Membre associé)
Égypte	Monaco	Tonga
El Salvador	Mongolie	Trinité-et-Tobago
Émirats arabes unis	Monténégro	Tunisie
Équateur	Mozambique	Turquie
Érythrée	Myanmar	Turkménistan
Espagne	Namibie	Tuvalu
Estonie	Nauru	Ukraine
États-Unis d'Amérique	Népal	Union européenne
Éthiopie	Nicaragua	(Organisation Membre)
Ex-République yougoslave de Macédoine	Niger	Uruguay
Fédération de Russie	Nigéria	Vanuatu
Fidji	Nioué	Venezuela
Finlande	Norvège	(République bolivarienne du)
France	Nouvelle-Zélande	Viet Nam
Gabon	Oman	Yémen
Gambie	Ouganda	Zambie
Géorgie	Ouzbékistan	Zimbabwe
Ghana	Pakistan	
Grèce	Palaos	
	Panama	

